



PHOTO LUC LA FORCE

## EN MANCHETTES

### Spectacles | Télévision

**Programmation printemps-été: trois nouveautés à Radio-Canada**

Radio-Canada a ravalé vite sa déception à la suite de la décision du CRTC, qui l'empêche de percevoir des redevances d'abonnement au câble, pour dévoiler mardi sa programmation du printemps et de l'été 2010...

À LIRE EN PAGE 5

### Actualités | Éducation

Jean Philippe Pineault

### Retour du vouvoiement à l'école ?

Un code du civisme, qui rétablirait notamment le vouvoiement à l'école, pourrait voir le jour dès septembre prochain à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), a appris RueFrontenac.com.

PAGE 2

### Sport | Hockey

Marc de Foy

### Le sénateur Demers en cabale La violence dans le hockey mineur doit cesser



Jacques Demers veut sensibiliser le gouvernement canadien au problème de la violence au hockey qui sévit sur son territoire.

PAGE 7

## Habitués de travailler en français, des chauffeurs d'autobus québécois de Coach Canada affirment être désormais obligés de travailler uniquement en anglais, une situation dénoncée auprès du Conseil canadien des relations industrielles.

Marilou Séguin

seguinm@ruefrontenac.com

Dans la plainte pour pratique déloyale de travail contre Trentway-Wagar inc. et 3329003 Canada inc. déposée cet hiver, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Coach Canada-CSN indique que depuis le 11 janvier 2010, les employés de Montréal reçoivent leurs assignations de travail et leurs consignes quotidiennes uniquement en anglais à partir de Peterborough, en Ontario, alors que par le passé, ils pouvaient communiquer en français avec les représentants de l'employeur.

Des allégations vivement démenties par James Devlin, président de Trentway-Wagar, une entreprise offrant des liaisons Montréal-Toronto, des services de transport nolisé, aéroportuaire et touristique.

« C'est absolument faux », a-t-il affirmé à Rue Frontenac, insistant sur le fait que le directeur général de Coach Canada au Québec, un francophone bilingue, était disponible pour les chauffeurs à Montréal.

« Ils font une montagne avec un problème qui n'existe pas », dit-il. De son côté, le syndicat affirme que ce

superviseur ne peut pas venir en aide aux conducteurs francophones. « Il n'a pas de pouvoir décisionnel, donc quand on l'appelle il nous réfère en Ontario, nous ne sommes pas plus avancés », dit son président André Lévesque.

### Risques d'erreur

Selon M. Lévesque, les consignes en anglais perturbent énormément le travail des chauffeurs.

« Ça n'a jamais été un pré-requis de parler anglais à Montréal et là ça le devient du jour au lendemain. Il y a des travailleurs assez âgés qui ne parlent pas anglais et qui ont de la misère à s'adapter. Ça cause beaucoup de confusion », dit-il.

C'est le cas pour Fernando Vergara, conducteur d'autobus depuis 25 ans. « C'est un grand problème pour moi. Je comprends un peu l'anglais mais je ne peux pas tenir une conversation », dit-il.

« Quand je parle avec les gars de l'Ontario, je n'arrive pas à comprendre les instructions qu'ils me disent, déplore-t-il. Ça peut causer des erreurs. »

Une crainte de se tromper partagée par Maurice Boutin, chauffeur de-

puis une quinzaine d'année. « Si je ne fais pas ce qu'ils me disent parce que j'ai mal compris c'est considéré comme un refus de travail », dit-il. Pour éviter de devoir régulièrement recevoir des instructions des répartiteurs anglophones, il s'est rabattu sur le service de navette au centre-ville de Montréal. « Je ne veux rien savoir de Peterborough, lance-t-il sans détour. Je les respecterai quand ils me respecteront. »

Daniel Thibault, directeur général de Coach Canada au Québec, affirme pour sa part que si un chauffeur à un doute sur les consignes qu'il a reçues, il peut servir de traducteur.

### Un geste dénoncé mais pas illégal

Puisque pour les entreprises sous juridiction fédérale telles les compagnies de transport interprovinciales, la Charte de la langue française ne s'applique pas, Coach Canada peut communiquer des consignes en anglais à ses employés.

Le NPD, qui juge toutefois la situation inadmissible, a déposé cet automne le projet de loi C-455 qui propose de modifier le Code canadien du travail afin d'appliquer dans toutes les entreprises qui relèvent du gouvernement fédéral, l'ensemble des dispositions de la Charte de la langue française, dont le droit de communiquer en français avec l'employeur.



PHOTO MARTIN BOUFFARD

**Un code du civisme, qui rétablirait notamment le vouvoiement à l'école, pourrait voir le jour dès septembre prochain à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), a appris RueFrontenac.com.**



**JEAN-PHILIPPE PINEAULT**

pineaultjp@ruefrontenac.com

Dans une entrevue exclusive, la présidente de la CSDM, Diane De Courcy, a indiqué que les Journées de réflexion sur le civisme qui se tiennent ce jeudi et en avril prochain pourraient bien mener à un code civique applicable dans l'ensemble des établissements scolaires.

« C'est peut-être pertinent d'avoir un code. Peut-être que nous avons besoin de baliser un certain nombre de choses », a fait savoir Mme De Courcy.

Le code en question, qui pourrait contenir des dispositions notamment sur le vouvoiement, les vêtements portés par les jeunes, les sanctions disciplinaires imposées et l'intimidation, pourrait être adopté dès septembre. Il est toutefois plus probable que l'exercice se poursuive au cours de l'année et qu'un code soit adopté pour l'année scolaire suivante.

« Ça pourrait survenir assez vite, mais il faut aussi se donner le temps », pense la présidente de la CSDM.

### Du civisme pour réussir

La réflexion sur le civisme s'inscrit dans le plan de réussite scolaire de la CSDM. « C'est absolument nécessaire qu'il y ait de bons rapports à l'école et que l'environnement civique soit correct pour réussir », plaide Diane De Courcy.

Selon la grande patronne de la CSDM, une atmosphère empreinte de civisme et de respect offre « des conditions favorables à l'apprentissage ».

La présidente de la CSDM, Diane De Courcy, estime que le civisme est étroitement lié à la réussite chez les jeunes.

« Quand il n'y a pas de respect, il peut y avoir une escalade. Quand les comportements sont poussés à

l'extrême, ça peut se terminer en intimidation », dit-elle.

### Journées de réflexion

La plus importante commission scolaire de la province tient une Journée de réflexion sur le civisme ce jeudi où des conférenciers, parents et citoyens échangeront sur le sujet. Des places sont toujours disponibles pour l'événement, qui se tient à la Maison Théâtre, située rue Ontario Est.

Le processus de réflexion se poursuivra également le 16 avril, jour où le personnel de la CSDM sera invité à se prononcer sur le sujet.

« On va entendre tous les moyens nécessaires pour être certains que lorsqu'un jeune citoyen termine son cour à la CSDM, qu'il ait un bon sens civique », explique Mme De Courcy.

L'exercice entrepris ce jeudi permettra aussi de déboulonner des préjugés à l'égard des jeunes qui n'ont pas leur place. « Il faut faire le point. Il y a

beaucoup de choses qui sont dites sur les jeunes. Il faut confronter nos préjugés », dit-elle.

Pour plus d'informations, les personnes intéressées peuvent consulter le site de la CSDM.



PHOTO D'ARCHIVES MARTIN BOUFFARD

**LA PRÉSIDENTE DE LA CSDM, DIANE DE COURCY, ESTIME QUE LE CIVISME EST ÉTROITEMENT LIÉ À LA RÉUSSITE CHEZ LES JEUNES.**

## Financement du PLQ

# Marc Bellemare exige l'immunité avant de témoigner

**QUÉBEC** – L'ex-ministre libéral Marc Bellemare se dit prêt à dire tout ce qu'il sait sur les méthodes de financement du PLQ devant l'Assemblée nationale, où il disposerait de l'immunité parlementaire, mais le gouvernement Charest refuse sa comparution et l'invite encore une fois à parler au Directeur général des élections.

**Mathieu Boivin**

boivinm@ruefrontenac.com

Le ministre de la Sécurité publique et leader parlementaire libéral, Jacques Dupuis, a été catégorique dans son refus d'accepter que M. Bellemare se présente devant la Commission de l'administration publique. Rappelons que l'ex-ministre de la Justice, qui a démissionné en 2004, s'est dit prêt à s'y présenter puisqu'il y bénéficierait d'une immunité parlementaire le mettant à l'abri de toute poursuite.

« M. Bellemare a dit que le DGE était à la solde des libéraux, ce qui est totalement faux, a soutenu M. Dupuis. Accepter qu'il aille raconter ce qu'il a à raconter en commission



**Marc Bellemare**

parlementaire, ce serait endosser ce qu'il a dit en fin de semaine. Le DGE est une institution indépendante et impartiale, qui a le pouvoir de porter des accusations et de faire des enquêtes sur tout manquement à la loi électorale. »

Jacques Dupuis a également assuré que le DGE avait la possibilité d'accorder l'immunité « à quelqu'un qui pense qu'il va s'incriminer », ce qui répond selon lui aux préoccupations de son ancien collègue. D'après nos informations, le DGE peut effectivement accorder l'immunité relative à des infractions relevant de la Loi électorale, mais il ne peut pas accorder d'immunité contre les poursuites civiles.

À titre d'ancien membre du conseil des ministres, M. Bellemare est tenu à certaines obligations de confidentialité qui, s'il y contrevient, pourraient donner matière à des poursuites contre lui. Mardi, M. Bellemare a indiqué à La Presse Canadienne qu'il détenait des preuves que le premier ministre Charest avait, à plusieurs reprises, été informé d'irrégularités dans le financement du PLQ.

L'ex-ministre précise qu'il a lui-même dénoncé à plusieurs reprises auprès de M. Charest, pendant l'année où il était membre du gouverne-

ment, l'influence indue exercée par les syndicats et les entrepreneurs de la construction. Signalons que M. Bellemare n'a pas rappelé RueFrontenac.com.

M. Charest, lui, nie énergiquement que son ex-ministre lui ait jamais dit quoi que ce soit à ce sujet. « Jamais n'a-t-il soufflé mot là-dessus, j'ai dîné avec lui après (son départ) et il ne m'a jamais parlé de ça », déclarait-il la semaine dernière.

Lundi, M. Charest a fait valoir que M. Bellemare « est un citoyen comme vous, comme moi : pourquoi serait-il au-dessus des lois et pourquoi lui ne rencontrerait pas le DGE ? »

Dans une autre entrevue au réseau TVA, l'ex-ministre de la Justice a estimé que la position du gouvernement constituait un « chantage politique » en vue de « noyer le poisson ». L'avocat de Québec a ajouté que « Jean Charest ment comme il respire » et que « lui, il l'a, l'immunité : qu'il me l'accorde et j'irai demain matin à l'Assemblée nationale ». Il a prétendu

## Nouvel hebdo

## Le Courant passe bien à Mont-Laurier

**MONT-LAURIER** – Le nouveau plan d'affaires vanté par Quebecor s'est retourné contre l'entreprise dans les Hautes-Laurentides. Croyant faire des économies en multipliant les mises à pied, la direction a plutôt forcé la région à se prendre en main et à créer un nouveau journal indépendant pour lui faire concurrence et garder des emplois chez elle.

**David Patry**

patryd@ruefrontenac.com

La petite histoire du journal indépendant Le Courant, à Mont-Laurier, c'est celle d'une poignée de travailleurs de l'information pour qui le combat de David contre Goliath n'a plus de secret.

### Soif de profits

L'histoire commence le 17 avril 2009, lorsque Quebecor annonce les premières mises à pied à ses hebdomas L'Écho de la Lièvre et Le Choix d'Antoine-Labelle. Comme partout ailleurs au Québec dans l'empire de Pierre Karl Péladeau, l'objectif est clair : centraliser les emplois pour réaliser des économies d'échelle. Il n'en faut pas plus pour que l'idée de lancer un journal indépendant, un vieux rêve d'entrepreneurs de la région, commence à rejaillir.

Devant la menace de nouvelles

coupes, les propriétaires de la radio locale, CFLO, et une imprimerie (qui appartient elle-même à une coopérative de travailleurs et à la Société nationale des Québécoises et Québécois des Hautes-Rivières), s'associent pour lancer une nouvelle publication, Le Courant des Hautes-Laurentides.

En plus des deux employés déjà licenciés par Quebecor, cinq autres ont démissionné pour se joindre au Courant. « Quand on m'a approché, je n'ai pas hésité une seconde, j'ai dit oui tout de suite. Le salaire n'était même pas un facteur dans ma décision », raconte un des travailleurs solidaires. Deux vendeurs de publicité, deux infographistes et un journaliste ont ainsi quitté leur emploi chez Quebecor pour retrouver leur indépendance.

### Éprouvés par l'Agence QMI

Il faut dire que les employés de L'Écho et du Choix avaient été éprou-

vés par Quebecor dans les derniers mois. La création de l'Agence QMI, notamment, a mis les employés en rogne contre leur employeur.

Lorsqu'une tornade a frappé la région, l'été dernier, la direction a envoyé les vendeurs de publicité faire des reportages sur le terrain pendant deux jours pour nourrir l'Agence QMI et les médias nationaux de Quebecor. Tant pis pour la frontière entre la publicité et la rédaction. Le pire était à venir : « Ils nous ont critiqués parce qu'on n'avait pas atteint nos chiffres de ventes de la semaine ! » affirme le représentant Normand Cyr, qui ne le digère toujours pas.

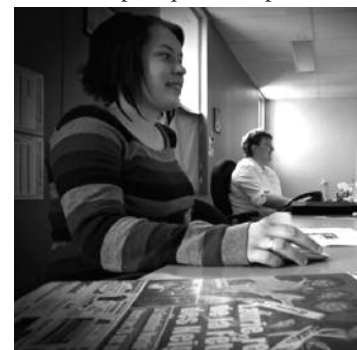
Même frustration pour le journaliste Luc Béglise, qui a vu un de ses scoops repris par l'Agence QMI et diffusé dans les autres médias de Quebecor avant même qu'il ne soit publié dans son propre journal local. « Quand mon histoire est sortie ici, elle était brûlée », déplore-t-il.

### Débuts tumultueux

Maintenant débarrassés de la convergence de l'empire, les employés du Courant ont toutefois dû essuyer les foudres de leur ancien employeur. Quebecor a lancé une guerre de prix,

vendant ses publicités à rabais pour tenter de tuer son nouveau compétiteur dans l'œuf.

Sans compter que l'entreprise a en-



tamé une poursuite contre ses anciens employés pour avoir démissionné et joint les rangs du jeune compétiteur.

### Des employés souriants

Rien de tout cela n'a entamé le courage des David de Mont-Laurier, au contraire. Quebecor a été débouté en cour et la guerre des prix n'est pas venue à bout du nouvel hebdo. « Ça a été dur au début, mais maintenant, on a même dépassé les ventes qu'on avait avant », lance fièrement Normand Cyr.

## Le huard à 1,04 \$ selon Desjardins

**Les économistes du Mouvement Desjardins s'attendent à ce que le dollar canadien atteigne la parité sous peu et progresse même vers 1,04 \$ l'an prochain. Quant au baril de pétrole, il pourrait terminer l'année autour de 90 \$ US et continuer de s'apprécier en 2011 pour franchir de nouveau le seuil psychologique des 100 \$ US.**

**Michel Van de Walle**

vandewalle@ruefrontenac.com

Dans la plus récente livraison de leurs Prévisions économiques et financières, les économistes de l'institution financière se montrent convaincus que la Banque du Canada commencera à augmenter son taux d'intérêt directeur dès sa réunion du mois de juillet prochain. Le taux actuel de 0,25 % passerait à 0,50 %.

Selon eux, l'économie canadienne connaîtra la meilleure croissance des pays du G-7, avec une progression de 3,0 % cette année du produit intérieur

brut et de 2,9 % l'an prochain. La Banque du Canada n'aura guère le choix de resserrer le crédit afin « d'assurer que ses cibles d'inflation seront respectées au cours des prochaines années ».

À leur avis, le taux directeur sera relevé de 0,25 % à chacune des réunions subséquentes et devrait atteindre 1,25 % à la fin de 2010. Il se fixerait à 2,50 % dans la seconde moitié de 2011.

Or, puisqu'aux États-Unis la reprise sera plus lente, marquée par une faible création d'emploi et peu d'inflation, la Réserve fédérale maintiendra le statu quo probablement pour encore un an. Les économistes de Desjardins prévoient que la banque centrale américaine pourrait commencer à relever son taux directeur (actuellement entre 0 % et 0,25 %) à la fin de l'hiver 2011 seulement, soit dans un an environ.

### Envol du huard

L'écart des taux d'intérêt entre le Canada et les États-Unis, combiné à l'augmentation progressive des prix

des matières premières au cours des prochains mois, contribuera non seulement à amener le dollar canadien à parité avec le billet vert américain, mais à le porter vers 1,04 \$ à la fin de 2011. Le huard s'envolerait non seulement contre le dollar US, mais aussi contre l'euro, en raison des problèmes budgétaires et économiques qui continueront de peser sur plusieurs pays d'Europe. Selon Desjardins, l'euro pourrait ne plus valoir que 1,25 \$ à la fin de 2011 contre environ 1,40 \$ actuellement.

Du côté du pétrole, on s'attend à ce que le prix du baril s'approche des 90 \$ US au cours des prochains mois, à la faveur surtout de la forte demande qui se manifeste dans les pays émergents, comme la Chine et l'Inde. Si la consommation dans les pays développés pourrait stagner sinon ne croître que légèrement, celle des pays émergents augmentera à grande vitesse selon l'Agence internationale de l'énergie.

Puisque « le marché mondial risque de devenir plus serré l'an prochain, (cela) pourrait faire réappa-



PHOTO D'ARCHIVES

raître une prime de risque géopolitique sur le prix du brut et amener celui-ci au-dessus des 100 \$ US », écrivent les économistes du Mouvement Desjardins.

Quant aux marchés boursiers, ils devraient poursuivre sur leur lancée mais à un rythme évidemment moins frénétique qu'en 2009. Avec l'amélioration de la profitabilité des entreprises, les économistes de Desjardins pensent que la Bourse de Toronto progressera de 11,5 % cette année puis de 9,4 % en 2011. Ce serait un peu moins que les 13,4 % attendus du S&P 500 américain cette année, mais mieux que les 8 % prévus en 2011 pour le marché américain.

## Le Massif investit 16 M \$ dans ses installations

Cet investissement de 16 M\$ fait partie des 230 M\$ déjà annoncés pour le projet de développement récréotouristique Territoire le Massif.

Le propriétaire du Massif, Daniel Gauthier, cofondateur du Cirque du Soleil, y va d'une mise de fonds de 65 M\$, son ex-associé Guy Laliberté investit 10M\$, les gouvernements ont accordé une somme de 65 M\$, les banques ont consenti des prêts de 65 M\$ et la Société générale de financement fait une contribution de 25 M\$.

La nouvelle remontée de huit places par cabine sera érigée à l'est de la chaise quadruple débrayable Grand-Pointe et permettra de solutionner l'épineux problème de la convergence des pistes en entonnoir à la base de la montagne, avance Daniel Gauthier.

« En plus d'offrir un confort accru à notre clientèle, sa zone d'embarquement sera située dans une section

de la montagne desservie par deux nouvelles pistes adaptées aux débutants. De plus, la station intermédiaire de cette remontée proposera une autre option d'embarquement à mi-montagne, contribuant ainsi à décongestionner la base », a soumis M. Gauthier dans un communiqué de presse.

Un tout nouveau secteur pour les débutants, avec deux nouvelles pistes, un tapis d'embarquement et une remontée, sera aussi aménagé au sommet de la montagne, en amont du chalet principal, a aussi annoncé M. Gauthier.

Selon le patron du Massif, ces installations « créeront un environnement facilitant et sécuritaire pour l'apprentissage du ski et du surf des neiges ».

Les adeptes de hors-piste auront aussi leur nouveau jouet avec l'agrandissement du secteur du Mont à Li-

guori, accessible seulement à pied ou en peaux d'ascension à partir du sommet. Les itinéraires descendront jusqu'à l'aire d'embarquement de la télécabine, a précisé Isabelle Vallée, porte-parole de Groupe Le Massif, au cours d'un entretien téléphonique.

Parties du grand plan de développement du Territoire Le Massif, la construction de la salle multifonctionnelle et de la gare à Baie-Saint-Paul ainsi que la réfection de la voie ferrée entre Québec et la Malbaie, en passant par la base de la station de ski et Baie-Saint-Paul, devraient être complétées pour l'été 2011, a indiqué Mme Vallée.

Cependant, l'hôtel, lui aussi situé à Baie-Saint-Paul, ne sera pas livré dans les délais prévus en raison de changements de dernière minute aux plans, notamment des impératifs du Code du bâtiment, a fait valoir Isabelle Vallée.



PHOTO COURTOISIE

**Le Massif de Charlevoix allonge 16 M\$ pour revamp ses infrastructures de montagne, notamment avec l'acquisition d'une télécabine dont l'installation devrait être complétée à temps pour le début de la saison 2010-2011.**

**Alain Bisson**

bissona@ruefrontenac.com

Le Massif ajoutera également quatre nouvelles pistes aux 48 actuelles d'ici la fin de l'automne prochain, dont deux de calibre débutant, et agrandira son secteur de hors-piste situé sur le Mont à Liguori.

## PROGRAMMATION PRINTEMPS-ÉTÉ : trois nouveautés à Radio-Canada

Radio-Canada a ravalé vite sa déception à la suite de la décision du CRTC, qui l'empêche de percevoir des redevances d'abonnement au câble, pour dévoiler mardi sa programmation du printemps et de l'été 2010.



En cette journée fort pluvieuse, la grande tour de la SRC, boulevard René-Lévesque, arborait pourtant des airs de printemps. Des petites fleurs posées sur les tables attendaient les journalistes venus assister à la conférence de presse. À l'avant de la salle, les artistes commentaient leurs émissions à côté d'un chariot rempli de légumes.

Mais derrière ce décor bucolique se cachait la contrariété qui anime la direction de Radio-Canada. Les grands patrons ont appris lundi que le CRTC les empêchera pour l'instant de demander des redevances aux câblodistributeurs, contrairement aux télévisions privées, pour financer davantage leurs productions.

« On ne tombe pas dans un précipice aujourd'hui, mais on constate une érosion de notre financement depuis quelque temps déjà », dit Louise Lantagne, directrice de la programmation de Radio-Canada.

Alain Saulnier, directeur de l'information de la SRC, enchaîne : « Le milieu est en pleine transformation. Personne n'a trouvé la solution pour soutenir l'industrie télévisuelle. C'est sûr que nous sommes déçus. »

Cela dit, Radio-Canada demeure la seule chaîne qui offre suffisam-



Vampires & Cie, dès le jeudi 8 avril, à 21h.

PHOTO BBC/TODD ANTONY

ment de nouvelles émissions pour pouvoir tenir une rencontre de presse à propos de sa programmation du printemps et de l'été.

### Trois nouveautés

La société d'État mise énormément sur le nouveau talk-show de Véronique Cloutier, *Le Verdict*, qui débutera le lundi 5 avril, à 20 h. Le concept ? À chaque émission, l'animatrice dévoilera les résultats des trois sondages CROP portant sur deux artistes invités et un enjeu d'actualité.

Par exemple, à la première émission, Véro recevra Guy A. Lepage et Régis Labeaume, qui apprendront en ondes ce que le public pense d'eux. Le chef du PQ Pauline Marois sera aussi de la partie pour commenter les résultats d'un sondage sur la souveraineté. « Le but, ce n'est pas d'humilier les invités avec les résultats du sondage, précise Véronique Cloutier. Mais la ligne est mince entre être méchant et être complaisant. Il va falloir marcher dessus. »

Parmi les invités qui défilent durant les dix épisodes du *Verdict*, soulignons Normand Brathwaite, Louis-José Houde, Fabienne Larouche et Janette Bertrand.

Autre nouveauté : le quiz *Synchro*, animé par Stéphane Bellavance. Diffusé en semaine à 17 h 30 (dès le 26 avril), ce jeu questionnaire

accueillera 15 participants en studio qui affronteront des téléspectateurs jouant aussi à la maison, par téléphone ou par Internet. En juin, *Les Chefs*, une compétition entre chefs cuisiniers animée par Julie Bélanger et Daniel Vézina, débarquera aussi sur les ondes.

### Du soccer en juin

Mentionnons le retour dès ce printemps des émissions *Bons baisers de France*, *Tout le monde en parlait* (désormais animée par Guy Gendron), *Belle-Baie*, *Tous pour un*, *La Petite Séduction*, *Des squelettes dans le placard* et *Les Pieds dans la marge*. *L'Épicerie* et *Découverte* restent aussi en ondes durant la saison estivale.

Du côté des acquisitions, Radio-Canada a mis la main sur une intrigante série britannique de la BBC, *Vampires & Cie* (dès le jeudi 8 avril, à 21h). Chère Betty sera déplacé en après-midi. *Beautés désespérées* et *Perdus* reviennent aussi à l'antenne.

Du 11 juin au 11 juillet, Radio-Canada fera beaucoup de place à la diffusion de la Coupe du monde de soccer de la FIFA. Pour nous mettre dans l'ambiance de cette grosse compétition qui se déroulera en Afrique du Sud, Marie-José Turcotte présentera les quatre émissions *En route vers la Coupe du monde*. Pendant quatre dimanches consécutifs, *Découverte*



Véronique Cloutier anime *Le Verdict*.

cédera aussi sa place à *L'Afrique en marche*, une série documentaire sur le continent africain.

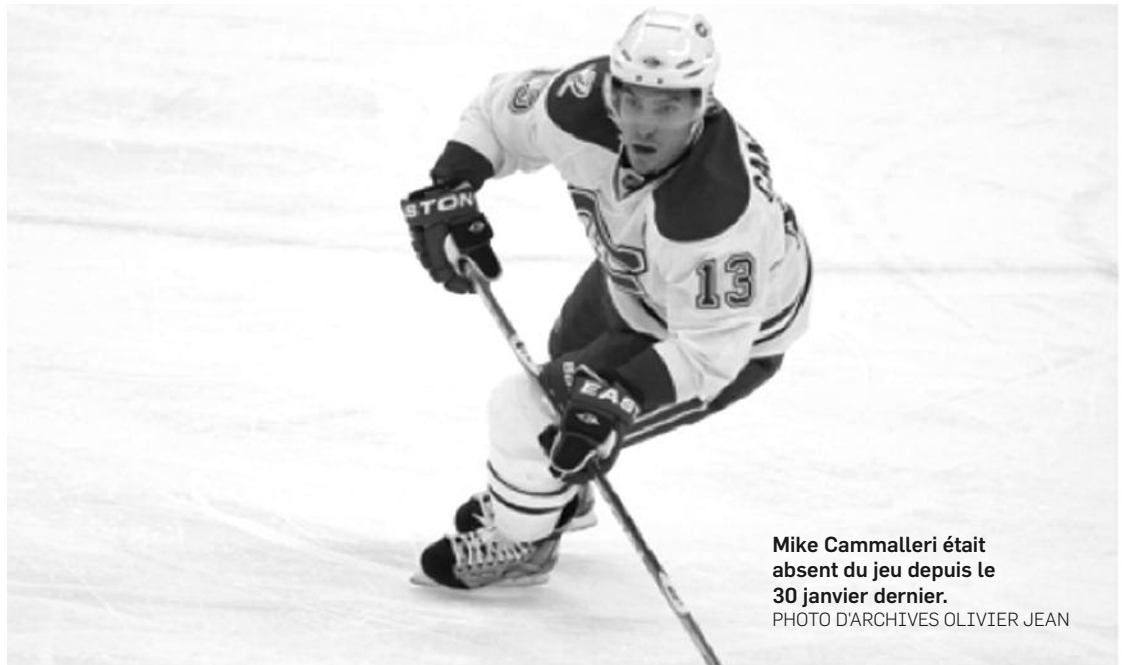
### L'avenir des lionnes et du Téléjournal 22 h

Quant à la programmation d'automne, on nous promet déjà de « gros changements » au *Téléjournal* de 22 h, animé par Céline Galipeau. Un talk-show de fin de soirée viendra-t-il amputer le bulletin de nouvelles ? « Nous ne sommes pas rendus là », affirme Alain Saulnier.

L'avenir de *La Fosse aux lionnes*, ce magazine matinal avec Caroline Proulx, Suzanne Lévesque et Sophie Faucher, n'est pas encore assuré pour septembre prochain. « On ne veut pas faire une année de trop. Est-ce que cette émission peut rebondir ? Si oui, je suis partante », indique Louise Lantagne.

## Cammalleri et Bergeron obtiennent le feu vert

Deux bonnes nouvelles attendaient les joueurs du Canadien lors de leur arrivée au Complexe sportif de Brossard mardi matin. Après avoir regardé une quinzaine de matchs depuis la passerelle, Mike Cammalleri et Marc-André Bergeron ont obtenu la permission de renouer avec l'action.



Mike Cammalleri était absent du jeu depuis le 30 janvier dernier.  
PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

« Marc-André et moi avons reçu le feu vert ce matin », a confirmé Cammalleri sous les acclamations aussi nourries que sarcastiques de ses coéquipiers.

« Ces retours amènent évidemment de la profondeur. Leur enthousiasme et leur énergie seront bénéfiques pour l'équipe », s'est réjoui Jacques Martin.

D'autant plus que Martin et ses hommes amorceront, mercredi soir à Buffalo, une séquence de trois matchs en quatre soirs.

Là où le retour de ces deux joueurs risque de se faire le plus remarquer est sans contredit lors des supériorités numériques.

En l'absence de ses deux rouages importants, le Canadien a maintenu un faible pourcentage d'efficacité avoisinant les 15 % lorsqu'il évolue avec l'avantage d'un homme.

Malgré cette faible production, le Tricolore est parvenu à rester deuxième du circuit avec un pourcentage global de 22,8 %.

« Ce sont deux joueurs qui ont un tir qui peut vous faire mal à tout

moment. Par conséquent, nos adversaires leur portent une attention particulière, ce qui permet aux autres joueurs de se démarquer », a souligné Brian Gionta.

### Une autre dimension

Cammalleri, qui a récolté 15 points en pareille circonstance, souhaite évidemment que son retour puisse redonner à l'avantage numérique l'efficacité qui l'a caractérisé une bonne partie de la saison. Quoiqu'il préfère ne rien garantir.

« Cet aspect du jeu ne ressemble en rien aux autres. On a beau faire du temps supplémentaire pour le peaufiner, ça ne signifie pas que le succès suivra », a-t-il souligné.

Et comme un cercle vicieux, l'insuccès crée des inquiétudes qui ont pour effet de prolonger la série d'insuccès.

« On devient plus hésitant. On prend des décisions que l'on ne prendrait pas en temps normal. C'est difficile de jouer lorsque la confiance est à zéro. Un gros but demain pourrait faire tourner le

moment », a-t-il ajouté à ce propos.

Bien que la contribution de Cammalleri soit non négligeable, c'est surtout le retour de Bergeron qui, à écouter parler Jacques Martin, redonnera du mordant à son attaque massive.

« Marc-André nous amène une tout autre dimension. Lorsque tu perds un gars comme lui, les autres équipes peuvent tricher un peu plus », a reconnu l'entraîneur en chef.

Malgré qu'il ait sorti l'encensoir, Martin ajoute que la présence de Bergeron ne réglera pas à elle seule le problème.

« Dernièrement, nous sommes moins en mouvement. Nous devons assurer une présence devant le filet et être en mesure de finir les jeux. »

### L'arme la plus efficace

Avec 20 points sur 28 récoltés en supériorité numérique, Bergeron était heureux de retrouver Andreï Markov. D'ailleurs, l'absence du numéro 47 ne semble pas avoir affecté leur complicité sur la glace.

« Quand tu es habitué de jouer avec le même joueur, ça va tellement bien. Il sait exactement où j'aime recevoir la rondelle », a indiqué Bergeron.

Maintenant que tous les morceaux du puzzle sont en place, il reste neuf matchs au Tricolore pour retrouver sa cohésion avant le début des éliminatoires. Car, comme l'indique Bergeron, une attaque massive efficace se veut une arme redoutable dans les séries d'après saison.

« Lorsque tu arrives en séries éliminatoires, tu ne fais pas payer l'adversaire avec un coup de cochon. Un but en avantage numérique fait bien plus mal », a-t-il souligné.

Le retour de ces deux joueurs signifie cependant que d'autres devront être laissés de côté.

Puisque Bergeron s'est entraîné dans la quatrième unité en compagnie de Glen Metropolit et de Maxim Lapierre, Mathieu Darche risque d'être l'un des sacrifiés, l'autre étant Ben Maxwell.

# Demers saisit le gouvernement Harper du problème de la violence dans le hockey mineur

Jacques Demers veut sensibiliser le gouvernement canadien au problème de la violence au hockey qui sévit sur son territoire.



Aussi, dans son rôle de membre du Sénat canadien, l'ancien entraîneur de la Ligue nationale prie-t-il le ministre d'État aux Sports du cabinet Harper, Gary Lunn, de se pencher sur ce dossier dans les meilleurs intérêts de ses participants.

« Je ne fais pas seulement référence aux actes répréhensibles qui se commettent sur la patinoire », a dit Demers lorsque joint par Rue Frontenac à son bureau d'Ottawa, mardi.

« Je pense aussi à la violence verbale utilisée par certains entraîneurs à l'endroit de nos jeunes joueurs et aux abus verbaux entre certains parents dans les gradins durant les matchs.

« Cette intervention s'inscrit dans le mandat que je me suis donné à mon entrée au Sénat. Je me suis engagé à venir en aide aux femmes violentées, aux enfants maltraités et aux jeunes qui sont entraînés dans la prostitution.



Jacques Demers veut contrer la violence qui sévit actuellement dans le hockey mineur.  
PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

« Le dossier des Droits de la personne me tient particulièrement à cœur. La violence au hockey est condamnable au même titre que toute autre forme de violence faite aux femmes et aux jeunes. »

## Le message ne passe pas

Demers remarque, à regret, que les mesures disciplinaires sévères imposées ces derniers mois dans certains cas par la Ligue junior majeur du Québec et la Ligue de l'Ontario ne

semblent pas enrayer le problème.

Encore en fin de semaine dernière, la télévision nous a montré des scènes disgracieuses survenues lors d'un match des séries éliminatoires de la Ligue de l'Ontario entre les Colts de Barrie et les Wolves de Sudbury.

Les coups salauds se succédaient à un rythme effréné.

« Le message ne passe pas, a continué Demers. La responsabilité revient aux dirigeants. Il y a des

entraîneurs pour qui la victoire est plus importante que n'importe quoi.

On assiste au même phénomène chez certains parents.

« Mon rôle m'a amené à présider plusieurs tournois durant mes 37 années dans le monde du hockey. J'essaie de parler aux parents, mais ce n'est pas une mince affaire. Le problème commence dans le hockey mineur. »

Et les histoires sont légion.

« Les entraîneurs ne sont pas tous en cause, a repris Demers. Quant aux jeunes, bien qu'ils aient des responsabilités à assumer, ils ne savent plus quoi faire. »

## Il est temps que ça cesse !

Demers estime que la situation dure depuis trop longtemps.

« Je veux des réponses, a-t-il ajouté. Mon objectif est de sensibiliser les gens et de leur dire que le problème est majeur.

« Je suis sûr que le ministre va se montrer réceptif. J'ai écrit aussi à René Fasel (président de la Fédération internationale de hockey sur glace). »

Demers a fait parvenir sa lettre au ministre Lunn avant les Jeux olympiques de Vancouver.

Comme l'emploi du temps du ministre a été consacré principalement à ce dossier au cours de la dernière année et qu'il rentre à peine des Jeux paralympiques, Demers lui donnera un peu de temps pour lui permettre de retomber sur ses pattes.

Mais il n'entend pas lâcher le morceau.

« D'ici six mois, une conférence de presse majeure se tiendra sur le sujet », a-t-il promis.



VENEZ NOUS REJOINDRE SUR LES GROUPES SOCIAUX



MERCI DE VOTRE APPUI



<http://twitter.com/lockoutaujdm>

Lock-outés du Journal de Montréal

# Un fil blanc

SERGE TOUCHETTE | touchettes@ruefrontenac.com



## Dans le sport, une carrière, bien souvent, tient qu'à un fil. Un fil blanc, on s'entend.

En deuxième période, lundi soir, l'œil de la caméra, qui en rate bien peu, nous a offert une scène qui, je l'avoue, m'a glacé le sang.

## Une jambe en chiffon

Au cours des 35 dernières années, j'ai été témoin de plusieurs blessures graves dans le sport. Ce sont là des scènes, qui nous marquent au fer rouge.

Qui ne se souvient pas de la blessure au genou subie par Moises

Alou lors d'un match disputé à Saint Louis, il y a déjà plusieurs années ? Son genou tordu avait pris l'allure d'un vulgaire chiffon. Une scène atroce s'il en fut une.

Mais l'une des pires scènes dont je me souviens remonte à 1989, au Stade olympique qui, souvenez-

vous, a déjà été le domicile d'une équipe majeure de baseball.

Les Expos affrontent alors les Giants. Nous sommes en sixième manche et les Giants mènent, 3 à 0, et Dave Dravecky, des Giants, est au monticule.

Depuis la tribune de presse, je suis en train de manger des pinottes mais, pour une raison qui m'échappe encore, j'observe Dravecky dans ses moindres gestes. Il faut tout dire : c'est son deuxième départ depuis son retour au jeu, lui qui a été traité pour une tumeur cancéreuse au bras.

## Un pétard à mèche

Dravecky lance fort bien et je suis franchement impressionné. Qui ne l'aurait pas été ?

Soudainement, il donne un circuit à Damaso Garcia, puis il atteint Andres Galarraga d'un tir.

Tim Raines s'amène au bâton. Dravecky s'apprête à lancer la balle, mais la scène qui suit me terrifie. Une scène digne d'un film d'horreur. Comme si le bras de Dravecky, le temps d'une fraction de seconde, s'était carrément détaché de son corps.

« J'ai entendu un bruit horrible, a dit Raines, toujours sous le choc, après le match. Le bruit d'un pétard à mèche... »

C'en était fait de la carrière de Dravecky. Deux ans plus tard, on lui amputait le bras gauche.

Oui, la carrière d'un athlète tient à peu de chose. Travis Moen peut toucher du bois : dans son malheur, la chance lui aura fait un clin d'œil inespéré.



Dans le coin de la patinoire, Travis Moen, du Canadien, a été atteint en plein visage par le patin de Matt Cullen, des Sénateurs d'Ottawa. Sur le coup, j'ai pensé au pire.

Pas vous ? J'ai pensé à son œil.

Heureusement, Moen s'en est tiré à bon compte. Aux dernières nouvelles, sa blessure n'était pas sérieuse. Il a subi une grave coupure au front. Mais tous n'ont pas eu cette chance.

J'ai aussitôt eu une pensée pour Trent McLeary, qui, le 29 janvier 2000, a failli perdre la vie après avoir été atteint à la gorge par un puissant tir de Chris Therrien, des Flyers.

On connaît son histoire. N'eût été d'une intervention combien rapide de l'équipe médicale, cet accident lui aurait coûté la vie.

Le destin, c'est bien connu, prend souvent des détours imprévisibles.



Certains athlètes n'ont pas eu la même chance que Travis Moen, qui s'en tire avec une grave coupure au front.

PHOTO OLIVIER JEAN